

Les circulations douces représentent l'ensemble des pistes cyclables mais aussi les promenades conjuguant la circulation à vélo et à pied.

Par ailleurs, de nombreuses rues au sein de la commune sont en zone 30, offrant ainsi des conditions de circulation apaisées avec de nombreux passages piétons.

Parmi les promenades, il y a la promenade Maurice Chevalier permettant de faire le lien entre le coeur de ville et le quartier Bretagne.

La coulée verte, qui relie le quartier Sorbiers Saussaie à la RD7 offre également une voie de circulation douce.

Par ailleurs, la ville développe au fil des années de nombreuses pistes cyclables, s'ajoutant à celles créées par le Département sur les axes départementaux (avenue du Général de Gaulle, boulevard Jean Mermoz et l'avenue Franklin Roosevelt, dont la portion entre l'avenue Jacques Brel et la rue du lieutenant Petit le Roy est actuellement en travaux).

Et si on lâchait la voiture ?

Et si on ne prenait plus la voiture pour les petits trajets ? Plutôt que de sortir son véhicule pour aller chercher son pain (et de probablement se garer en double-file, ce qui est rigoureusement interdit et dangereux) ou pour aller au travail quand on habite à côté, rien de tel qu'un peu de marche à pied ou de vélo. Cela évite d'encombrer les zones de stationnement et c'est bon pour la santé.

[ALLER PLUS LOIN](#)

LES PISTES CYCLABLES À CHEVILLY-LARUE

- ▶ [Télécharger le plan](#)

[@ CONTACTEZ-NOUS](#)

MAIRIE DE CHEVILLY-LARUE

88 Avenue Du Général De Gaulle
94 669 Chevilly-Larue Cedex

☎ 01 45 60 18 00

📠 01 49 78 01 36

